

# DROIT DE LA RÉPARATION DU DOMMAGE CORPOREL : ACTUALITÉ DES NOTIONS, PRINCIPES ET POSTES DE PRÉJUDICES

Le droit de la réparation du dommage corporel est au carrefour d'enjeux humains et financiers très importants. Nombreux sont les professionnels mobilisés autour de cette matière devenue extrêmement technique, dont les règles consistent à rétablir la victime dans ses droits les plus fondamentaux que sont les droits à la vie et à l'intégrité corporelle. Cette formation présente l'actualité de notions et de principes essentiels ainsi que celle des postes de préjudice susceptibles d'être réparés en cas de dommage corporel.

## OBJECTIFS

Actualisation des principales notions de la matière et des postes de préjudice réparables.

## COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Mise à jour des connaissances dans le domaine traité.
- ▶ Savoir identifier les préjudices réparables de la victime directe à travers leurs définitions et articulations.
- ▶ Savoir appréhender les préjudices réparables de la victime par ricochet susceptible de cumuler plusieurs qualités.

## PUBLIC

- ▶ Avocats
- ▶ Magistrats
- ▶ Juristes d'entreprise (assurances, entreprises publiques, entreprises privées, fonds d'indemnisation ou de garantie)
- ▶ Salariés des caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) ou de mutuelles

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

**Anne Guégan**, maître de conférences HDR à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, codirectrice du diplôme d'université en Droit de la réparation du dommage corporel.

# PROGRAMME

## Notions et principes généraux gouvernant la matière

- ▶ Réparation intégrale
- ▶ Libre disposition des indemnités
- ▶ État antérieur
- ▶ Consolidation
- ▶ Aggravation
- ▶ Capitalisation

## Les préjudices réparables

- ▶ Préjudices patrimoniaux et extrapatrimoniaux des victimes directes et par ricochet



## DURÉE

1 jour

## TARIFS

795 € nets de taxe

## DATES

Session 1 : 28 janvier 2022

Session 2 : 17 juin 2022

## CONTACT

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements  
(inscription, formation  
en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69

[formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr](mailto:formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr)



Le service Formation continue Panthéon-Sorbonne a obtenu la certification qualité de services FCU (formation continue à l'université) délivrée par le Bureau Veritas (nov. 2019).